

COMMUNIQUE DE PRESSE

Situation au sein des CAF : Rétablissons la vérité !

La fédération CFDT PSTE a alerté plusieurs fois sur la situation au sein des Caisses d'Allocations Familiales qui s'est fortement dégradée depuis 18 mois.

La réforme des aides au logement mise en place au 1er janvier 2021 a entraîné des retards important dans le traitement des dossiers des allocataires.

Cette situation n'est pas inédite quand une prestation complexe est mise en place au sein du réseau des CAF.

En revanche, ce qui est inédit, c'est que la situation ne s'améliore toujours pas depuis la mise en place de cette réforme des aides au logement.

Le nombre de dossier en instance de traitement avant la mise en place cette dernière et après sa mise en place a doublé. Les délais de traitement pour les nouveaux dossiers, en dehors des minimas sociaux sont ainsi par exemple aujourd'hui de 3 mois et demi pour les CAF du Val d'Oise et des Yvelines, 4 mois pour les CAF du Nord, du Bas-Rhin et de Seine Saint-Denis.

Aujourd'hui, environ 2 millions de dossiers allocataires sont en attente de traitement, ce qui entraîne des conséquences dramatiques pour de nombreux allocataires.

Les propos de François Lenglet, lors de son édito sur RTL le 10 juin vise à attaquer le professionnalisme des salariés des CAF. En effet, sont évoqués des retards de traitement des dossiers dus entre autre à l'absentéisme inhabituellement élevé des salariés, en concluant sur un mauvais jeu de mot " bon nombre d'agents sont passés du télétravail à la télé tout court, dans leur salle à manger".

Ces propos sont vécus avec violence par les salariés des CAF qui sont tous les jours au service des allocataires et qui par ailleurs vivent difficilement les retards importants et la dégradation du service rendu aux allocataires.

La CFDT rappelle que la cause principale de ce retard est la baisse constante des effectifs des CAF voulue par les Pouvoirs Publics. **Il n'y a pas assez de salariés dans nos CAF** pour remplir l'ensemble des missions de service public qui leur sont dévolues et pour traiter dans des délais raisonnables les nouveaux dossiers des allocataires.

Les salariés des CAF qui accomplissent leur mission indispensable de service public dans des conditions toujours plus difficile méritent d'être respectés. Ils méritent aussi d'être assez nombreux pour qu'enfin les allocataires aient tous droit à un service rendu de qualité !

15 juin 2022

Contacts Presse :

Florence PUGET
Secrétaire nationale
06.73.02.18.51

Guillaume DANARD
Secrétaire Secteur
Sécurité Sociale
06.76.15.10.88

